

# Rapport du directeur

**La formation professionnelle,  
une question de survie**

**30ième assemblée annuelle  
Jonquière, 24 et 25 novembre 1994**

Photo: Serge Jongué



**Rapport du directeur québécois  
Arnold Dugas**

## INTRODUCTION

Je désire vous souhaiter la bienvenue à la 30<sup>e</sup> Assemblée annuelle du Syndicat des Métallos du Québec. Bienvenue aux délégués, aux observateurs, aux invités. Je désire également profiter de l'occasion pour féliciter tous les dirigeants locaux élus ou réélus en avril dernier. En faisant la tournée des régions, j'ai tenté de rencontrer le plus grand nombre possible de membres dans leur milieu de travail. A ceux et à celles qui assistent à l'Assemblée annuelle pour la première fois, soyez chez vous car c'est votre assemblée.

C'est avec honneur, beaucoup de fierté et une certaine nervosité que je vous présente le 30<sup>e</sup> rapport du directeur à l'Assemblée annuelle des Métallos du Québec.

Les 6 et 7 décembre 1965, se tenait la première assemblée annuelle à l'hôtel Windsor de Montréal. Jean Gérin-Lajoie, le directeur de l'époque, nouvellement élu, comme moi, après une dure campagne électorale, faisait part de sa vision et de ses orientations pour notre syndicat. A ce moment-là, les Métallos comptaient 17,000 membres au Québec. Aujourd'hui, le Syndicat des Métallos compte 48,000 membres qui sont très bien représentés dans cette salle.



Jean Gérin-Lajoie  
1965-1981



Clément Godbout  
1981-1991



Lawrence McBrearty  
1991-1994



Arnold Dugas  
1994-

Ainsi donc, la présentation d'un rapport est une tradition bien ancrée chez les Métallos québécois. La lecture des 29 rapports précédents constitue un véritable cours sur l'histoire de notre syndicat. Les rapports sont empreints d'une énergie considérable qui reflète bien la vitalité même du syndicat au cours de ces 30 dernières années. Ils témoignent également de la compétence et de l'habileté des directeurs Jean Gérin-Lajoie, Clément Godbout et Lawrence McBrearty, qui ont su guider le syndicat à travers les changements considérables survenus dans la vie économique et dans les relations de travail depuis 1965. Ceux-ci ont établi un niveau de qualité très élevé que je m'efforcerai de maintenir au cours de mon mandat.

L'assemblée annuelle dans la tradition des Métallos, c'est avant tout un exercice de démocratie syndicale qui donne place à la critique, à l'évaluation, à la délibération, aux échanges d'opinions et surtout à l'écoute. C'est en écoutant que nous apprenons.

Le rapport du directeur se veut donc une occasion pour les délégués de faire le point ensemble sur les principaux événements qui ont touché le syndicat au cours de l'année passée et d'aborder les principales préoccupations pour l'année à venir.

Dans cet esprit, mon souhait le plus cher, c'est qu'au cours de ces deux prochains jours, nous discussions sans détour, sans restriction et que nous sortions d'ici unis et solidaires.

## DIRECTION DU DISTRICT

D'abord, permettez-moi de remercier tous ceux et celles qui ont participé au printemps dernier à l'exercice démocratique qui a mené à mon élection au poste de directeur du district 5 de notre syndicat. Les deux candidats, leur équipe et leurs supporteurs ont démontré qu'une campagne faite dans le respect des opinions permet à notre syndicat de sortir grandi d'un tel processus.

Depuis mon assermentation, j'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs d'entre vous du rôle de l'organisation du syndicat au niveau du district pour aider les locaux à mieux servir leurs membres.

Le Syndicat des Métallos est un syndicat démocratique. C'est-à-dire que notre pouvoir comme dirigeants élus nous vient des membres. Nous devons comprendre et interpréter les messages que les membres nous transmettent et prendre les décisions qui s'imposent en fonction de ces messages.

Comme directeur, je dois prendre les orientations basées sur ce que les membres veulent. Comme dirigeants, à tous les niveaux, nous devons être toujours à l'affût et prévoir les besoins de nos membres. Avec votre appui et votre vigilance, je m'efforcerai de tenir la barre du district en me guidant sur la volonté des membres. Dans notre syndicat, tant que je serai directeur, il y aura de la place pour ceux et celles qui veulent travailler dans le sens où les membres voudront bien nous diriger et je crois que l'assemblée annuelle est le bon endroit pour faire le point sur la façon dont j'entends diriger notre syndicat au cours de mon mandat.

Le monde change tellement rapidement de nos jours que les organisations qui ne réussissent pas à s'adapter disparaissent. Ceci est vrai pour les compagnies, les partis politiques et aussi pour les syndicats. Durant mon mandat, je n'ai pas l'intention de laisser les Métallos du Québec prendre du retard. Nous allons aller de l'avant, tous ensemble. Quand je dis nous, je veux dire les dirigeants locaux, les militants, le directeur, les coordonnateurs, les permanents, le personnel de soutien et surtout les membres.



André Tremblay,  
directeur-adjoint

André Tremblay occupe une place très importante dans notre équipe. Pour ceux et celles qui ne le connaissent pas, André est mon adjoint. Il a ma pleine confiance pour mener à bonne fin tous les dossiers sous sa responsabilité.

Nous avons quatre coordonnateurs au Québec: Michel Arsenault, Jean-Claude DeGrasse, Michel Deveault et Romain Marin. Les coordonnateurs sont responsables pour leur région. Avec les permanents, ils forment une équipe pour aider les syndicats locaux dans leur travail.



Mario Sabourin,  
représentant temporaire

Les coordonnateurs et les permanents ne sont pas seuls. Il y a les plaideurs-réviseurs à la CSST, les formateurs, les recruteurs, les correspondants régionaux, les responsables locaux du Fonds de Solidarité, etc.. Pour éviter l'éparpillement de nos forces et assurer une bonne communication dans le but d'avoir une action syndicale efficace, il faut que ces intervenants se rapportent à la structure syndicale. A titre d'exemple, au niveau des activités syndicales, il est inacceptable qu'un membre soit libéré de son travail sans que son exécutif soit au courant.

J'ai également demandé aux coordonnateurs de travailler avec les permanent-e-s afin qu'ils s'assurent d'une plus grande présence et participation de leur part aux assemblées des syndicats locaux et dans les lieux de travail, et qu'ils aident les dirigeants locaux à mieux prévoir les besoins des membres.

La question de la présence des permanent-e-s n'est pas une question nouvelle ni facile étant donné le grand nombre de locaux dont ils ont la responsabilité. Les permanent-e-s ne peuvent pas être partout à la fois, dans les lieux de travail, défendant des cas de CSST ou des arbitrages, aux négociations, aux assemblées, aux différents comités. Mon intention n'est pas de demander aux coordonnateurs d'accroître leur charge de travail déjà très lourde, mais de travailler avec eux à constamment rechercher le meilleur équilibre possible entre leurs différentes tâches.

Dans notre syndicat, les services techniques ont un travail important à accomplir. Avec mon plein accord, le directeur national, Lawrence McBrearty a demandé à Réjean Bellemare de coordonner les services techniques et de voir à ce qu'ils travaillent très près des régions.

Les responsabilités accrues que j'ai donné aux coordonnateurs des régions feront de notre syndicat une organisation plus efficace et décentralisée. Une organisation décentralisée ne veut pas dire que chacun fait ce qu'il veut, dans son coin, sans se soucier des autres. Ça ne veut surtout pas dire que le directeur n'aura rien à faire. Au contraire, la délégation des responsabilités ainsi qu'une plus grande implication de la base demandent un effort encore plus grand de coordination et de communication.

Ceux qui me connaissent bien savent que je n'ai jamais eu peur de prendre des décisions. Soyez sans crainte, je n'ai pas changé. Je serai là pour prendre mes responsabilités.

Tout au long de mon mandat, une bonne partie de mes efforts sera donc consacrée à travailler avec vous à la mise en place de mécanismes à l'intérieur de notre syndicat, pour le rapprocher des membres.

## REVUE DE L'ANNÉE PASSÉE

### ECONOMIE

L'année qui vient de se terminer n'a pas été une des meilleures ni des pires sur le plan économique. La reprise tant attendue a commencé à se manifester, mais les dégâts de la dernière récession vont prendre beaucoup de temps à être réparés.

Le taux de croissance de l'économie canadienne au cours de l'année 1994 devrait atteindre 4%, et certains économistes s'attendent à ce que la croissance se continue en 1995, ce qui est en soi une bonne nouvelle.

Quant aux taux d'intérêts, ils ont baissé au début de l'année pour ensuite sembler montrer des signes de hausse au cours des derniers mois. Au 15 novembre, le taux directeur de la Banque du Canada se situait à 5,90%, un taux qui en principe a l'air encourageant pour les entreprises ou les consommateurs qui veulent emprunter. En y regardant de plus près, on s'aperçoit cependant que le taux réel est très élevé. En effet, avec un taux d'inflation de moins de 2%, le taux réel atteint environ 4%, comparé au taux historique de 2%. Ce qui veut dire que le taux d'intérêt devrait être encore plus bas. C'est d'ailleurs ce qui est proposé par plusieurs économistes comme par exemple, Pierre Fortin, de l'UQAM, qui aimerait voir les taux d'intérêts baisser pour promouvoir la création d'emplois et réduire le déficit gouvernemental. Ce n'est pas le forum pour faire le procès de la Banque du Canada ou du Ministre fédéral des finances, mais lorsqu'on examine les taux de chômage et de pauvreté, il est loin d'être évident qu'ils ont l'intérêt des travailleurs à coeur.

En septembre, le taux de chômage au Québec était à 11%. On est loin du plein emploi. Et le plein emploi n'est pas pour demain, puisqu'on ne s'attend pas à ce que le taux de chômage baisse beaucoup en 1995. Une bonne nouvelle, au moins, c'est qu'il semble que la plupart des emplois créés en 1994 sont des emplois à temps plein.

Une des caractéristiques de cette reprise économique, c'est qu'elle ne se traduit pas par les niveaux de création d'emplois qui démontreraient les reprises dans le passé. En date de septembre 1994, le Québec n'avait récupéré que 64% du nombre d'emplois perdus au cours de la dernière récession.

Les changements dans la structure économique que nous vivons, ne permettent qu'à un petit nombre de personnes de bénéficier de l'accroissement

de la richesse. Le fossé entre les riches et les pauvres s'élargit rapidement. Cela se produit au même moment où les gouvernements songent à démanteler les programmes sociaux, notamment l'assurance-chômage, qui ont été mis sur pied justement pour répartir la richesse un peu plus équitablement.

Alors, quand les économistes nous parlent de reprise, il faut replacer les choses dans leur contexte. Oui il y a eu amélioration, mais il nous reste un grand bout de chemin à faire.

L'expérience québécoise avec la reprise économique n'est pas unique. On constate que le reste du Canada et plusieurs pays d'Europe connaissent le même genre de difficultés. Les Etats-Unis connaissent un taux de chômage moins élevé mais au prix d'une plus grande détérioration des conditions salariales.

On constate que la mondialisation de l'économie se poursuit à un rythme de plus en plus rapide, et que la guerre des marchés est de plus en plus féroce. On s'aperçoit également que les hausses de productivité, qui ont traditionnellement entraîné des hausses de niveau de vie, sont devenues pour bien trop de travailleurs et de travailleuses, synonymes de baisse de salaires ou, pire encore, de perte d'emplois.

Le système économique dans lequel nous vivons actuellement passe par une phase qui offre d'énormes possibilités de profits aux investisseurs des pays développés et aux multinationales, et cela aux dépens de travailleurs, de travailleuses et d'habitants vivant dans un grand nombre de pays en voie de développement.

La dernière grande période d'expansion économique, soit de 1945 jusqu'au début des années '70, a aussi été l'occasion de profits énormes pour les investisseurs et les entreprises. Cette période s'est accompagnée d'une augmentation considérable du niveau de vie des travailleurs et des travailleuses des pays industrialisés. Il existait une espèce de contrat social non-écrit qui faisait que les employeurs et les travailleurs recevaient une part d'un gâteau qui grossissait constamment. Même ceux ou celles qui perdaient leur emploi avaient la possibilité de se trouver un autre bon emploi. Si je vous ai entraîné dans ce détour de questions économiques, ce n'est pas par plaisir, mais pour vous faire part de quelques constatations qui affecteront notre orientation en 1995.

Tout d'abord, le phénomène qui touche le Québec n'est pas unique. Il touche la plupart des pays industrialisés.

A titre de représentants de quelques 48,000 travailleurs et travailleuses, nous avons la responsabilité de voir à ce que l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec aient droit à leur part du gâteau. Notre contribution pourra se faire à deux niveaux. D'une part, au niveau de l'entreprise en augmentant le niveau de productivité de nos membres et en revendiquant leur juste part. Et d'autre part, au niveau politique, en aidant le Québec à se donner

les instruments nécessaires à son épanouissement économique. J'y reviendrai plus loin.

## ELECTION DU 12 SEPTEMBRE

Depuis la fondation des premiers syndicats, les dirigeants et les membres, sans compter les éditorialistes et les universitaires, débattent la question à savoir si on devrait pratiquer un syndicalisme d'affaires ou un syndicalisme idéologique.

Personnellement, j'ai toujours senti une certaine crainte de la part de nos membres lorsqu'ils voient leurs dirigeants prendre des engagements politiques. Même si les membres ne s'opposent pas dans les assemblées à ce que leurs dirigeants s'engagent politiquement, cette crainte est non moins présente, à mon avis. Je ne suis pas le seul à penser comme ça. Plusieurs sondages d'opinions soulignent l'ambivalence des membres vis-à-vis l'engagement politique de leurs dirigeants syndicaux.

Malgré tout, je crois que pour le bien de nos membres, nous devons nous impliquer dans tous les projets de lois qui les affectent. Nous devons nous engager, nous enrôler et travailler à faire élire comme députés et comme gouvernements les hommes, les femmes et les partis qui représentent le mieux les aspirations de nos membres.

Un des événements majeurs de l'année fut sans contredit l'élection du 12 septembre qui a mené le Parti Québécois au pouvoir. Les Québécois ont enfin réussi à se débarrasser d'un gouvernement libéral qui, pendant 9 ans, s'est montré incapable de prendre les décisions qui s'imposaient dans quelque domaine que ce soit et qui était peu intéressé à comprendre les préoccupations des travailleurs.

Pendant neuf ans nous avons eu droit à des périodes de réflexion qui n'en finissaient plus, au point où on pouvait se demander si le Premier Ministre, Robert Bourassa, n'attendait pas que les problèmes disparaissent d'eux mêmes sans qu'il ait à trancher. Pendant neuf ans, nous avons eu droit aux accords du Lac Meech et de Charlottetown, entremêlés de la Commission Bélanger-Campeau dont les travaux n'auront servi que de paravent pour masquer le véritable jeu du Premier Ministre. Lorsque l'ancien gouvernement libéral s'est penché sur les problèmes du travail, ce fut pour plafonner les contributions au Fonds de Solidarité, imposer ses conditions aux travailleurs du secteur public et adopter la loi 142 dans le domaine de la construction.



Congrès extraordinaire de la FTQ le 19 août dernier

Plusieurs d'entre nous ont participé au congrès spécial convoqué par la FTQ au mois d'août dernier, congrès qui avait pour but de développer ses principales préoccupations au cours de la campagne. Fidèles aux résolutions adoptées par les assemblées annuelles depuis 1973, c'est avec fierté que nous avons supporté la résolution donnant l'appui de la FTQ au Parti Québécois.

Nous sommes très heureux d'avoir contribué à l'élection de Jacques Parizeau et de son équipe. Pour la première fois en neuf ans nous pouvons compter sur un gouvernement québécois un peu plus ouvert et sensible aux besoins des travailleurs et des travailleuses. Le Premier Ministre peut compter sur notre appui durant son mandat. En 1976 et en 1981, nous avons travaillé fort pour faire élire le PQ. Puis nous avons laissé le PQ gouverner seul. Pas cette fois-ci. Nous allons suivre ses actions de près. Nous serons là à chaque fois que le bien-être des travailleurs et travailleuses du Québec sera en cause. Nous allons mobiliser nos troupes de façon à permettre au Parti Québécois de mettre de l'avant les politiques sociales-démocrates qu'il nous a promises.

Le Premier Ministre nous a donné en Louise Harel une ministre de l'Emploi qui a démontré à maintes reprises au cours de sa carrière de députée à l'Assemblée nationale combien elle était proche des citoyens de son comté, même des plus démunis. J'ai travaillé au Comité de survie de l'Est de Montréal avec Louise Harel. Elle nous a beaucoup aidé. Elle a la capacité et la volonté de comprendre les problèmes des travailleurs.

## EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE PASSÉE

L'an dernier, à cette même période, nous apprenions coup sur coup l'annonce de la fermeture de GE Locomotive et celle de la Forge CSW, deux usines clés de l'Est de Montréal. Dans le cas de GE, la compagnie n'a pas prétendu que l'usine n'était pas rentable: elle a tout simplement décidé, comme c'est de plus en plus fréquent, de produire ailleurs, là où ce serait plus profitable. Pour ce qui est de la Forge CSW, la combinaison d'un propriétaire nommé Hawker Siddeley, peu intéressé à moderniser son entreprise, et d'un gouvernement fédéral peu intéressé à la survie de l'industrie ferroviaire, a été fatale aux travailleurs. Ils ont bien tenté de sauver l'usine avec des propositions d'investissements et des réaménagements salariaux, mais en vain, aucune partie ne voulait écouter l'autre.



Grévistes de Schokbéton

1993 pour que le directeur s'implique, je suis intervenu. Et après plusieurs rencontres, on a obtenu une nouvelle proposition qui a été acceptée par les membres.



Grévistes de Structure CQS

De tous les conflits que nos membres ont eu à subir au cours des dernières années, celui des membres du local 15398 de Shockbéton à St-Eustache est un des plus pénibles. En grève pendant 23 mois, les 75 métallos ont dû faire face à un employeur indépendant de fortune, qui se foutait royalement du bien-être de ses employés et ne cherchait, à chaque ronde de négociation, qu'à faire plier ses employés et à se débarrasser du syndicat. Le syndicat a dû déposer des plaintes pénales contre l'employeur, une procédure peu utilisée en vertu du Code du Travail. A la demande de l'Assemblée annuelle de

Nos confrères de Structure CQS, Local 8396, à Trois-Rivières doivent, eux aussi, faire face à un employeur qui tente de casser le syndicat depuis que les travailleurs y ont adhéré. Ils ont déclenché une grève qui dure depuis le 5 avril 1993. Ils font face à des demandes de concessions salariales de 15% et à une réduction du droit de rappel, ce qui permettrait à la compagnie de se débarrasser de ses plus vieux employés pour en embaucher de nouveaux à bas salaire.



Lock-outés de QNSL

Le lock-out des employés de la QNS&L, Local 9344, au printemps dernier, illustre bien ce qui peut arriver aux travailleurs lorsqu'un employeur décide d'utiliser de façon brutale la législation fédérale qui permet l'utilisation de briseurs de grève. Par cette action, la compagnie s'est attaquée aux acquis de longue date. Elle voulait bâcler la fusion forcée de plusieurs unités de négociation. Les membres ont dû tenir pendant 3 mois avant que la compagnie dépose un projet de règlement acceptable. Nous ne pouvons permettre qu'aujourd'hui encore au Québec, les travailleurs doivent affronter des

briseurs de grève. Nous ne pouvons accepter que les travailleurs et les travailleuses sous juridiction fédérale soient traités différemment de leurs confrères et de leurs consoeurs sous juridiction provinciale. Il nous faut une loi anti-briseurs de grève au niveau fédéral, et j'y travaillerai avec acharnement.

Les négociations de LAB Chrysotile, Local 7649, ont pris une tournure différente cette année. Le syndicat et la compagnie ont réussi à s'entendre sur un contrat social de 5 ans. En plus des augmentations salariales et de l'indexation, le contrat, qui a été approuvé à 86%, a permis au syndicat de conserver et de bonifier son programme spécial de pré-retraite et d'améliorer le régime d'assurances. Les membres du comité de négociation étaient extrêmement fiers, et avec raison.



Benoit Boulet,  
président de  
la S.L. 9400

Dans un autre secteur d'importance pour notre syndicat, les locaux composés de l'hôtellerie et de la restauration de Québec local 8470 et de Montréal local 9200 ont uni leurs forces pour former le local 9400. Je souhaite bonne chance à ce nouveau local.



Guy Gendron,  
vice-président de  
la S.L. 9400

Dans un autre ordre d'idées, nos membres ont pu, cette année encore, partager entre eux lors de nombreuses rencontres que nous avons mis sur pied. Les réunions régionales ont été une réussite et j'en félicite les coordonnateurs. Le comité de la condition féminine a aussi fait un travail extraordinaire. La présidente du comité vous fera rapport un peu plus tard. Mais à ce stade, je tiens à réitérer mon appui plein et entier au comité de condition féminine des Métallos. J'ai toujours cru à la pertinence d'un tel comité.

Nous avons également tenu cette année, des réunions des présidents sur la santé et la sécurité, sur la formation et sur l'information au Syndicat des Métallos. Vous avez participé en grand nombre et de façon active, et je vous en remercie. En santé et sécurité, le message est assez clair. Il faut plus de prévention en milieu de travail et il faut s'assurer que les intervenants syndicaux en santé et sécurité se rapportent à leur exécutif. En ce qui concerne la formation, je vais y revenir un peu plus tard dans mon rapport. Au niveau de l'information, notre syndicat est pris entre le besoin d'information de nos membres et la hausse constante des coûts de publication.



Mine MSV à Chibougamau

Toujours dans le cadre des événements marquants, en 1992, les négociations de MSV à Chibougamau avaient débouché sur un règlement qui se démarque. Dans ce dossier, pour sauver leurs emplois, les membres ont accepté un régime de participation aux profits, mais ont dû laisser aller le boni de mineur. Cette décision a permis la réouverture de la mine et les bons résultats financiers de la dernière année viennent consolider la position que les membres ont pris à ce moment. Félicitations, et on espère que ça va continuer.

D'autre part, au cours de la dernière année, un plus grand nombre de locaux et de compagnies du Québec sont devenus plus actifs dans le

Conseil Canadien du Commerce et de l'Emploi dans la Sidérurgie. Cet organisme a fourni une aide soutenue en vertu de son programme d'adaptation et de placement dans les cas de fermetures.

Grâce au CCCES (CSTEC), nos locaux de l'acier ont accès à une plus grande participation syndicale dans les décisions sur la formation de nos membres et sur les compétences génériques transférables. Actuellement, le CCCES (CSTEC) est en train de développer, conjointement avec sept CEGEP, une reconnaissance d'acquis (équivalence) pour l'éducation, la formation et l'expérience. Le CCCES (CSTEC) nous aide également à mettre sur pied un organisme semblable dans le secteur minier.

Le processus suivi par l'ancien gouvernement libéral du Québec pour la privatisation de Sidbec a donné des sueurs froides aux travailleurs et aux travailleuses ainsi qu'à tous ceux d'entre nous qui ont été impliqués. Le gouvernement a complètement manqué de transparence dans ce dossier. Le Fonds de Solidarité a déposé une offre qui n'a même pas eu de réponse écrite. La compagnie a donc été vendue à ISPAT Mexicana, avec qui les Métallos ont eu une expérience pénible aux Etats-Unis. Pour le moment, les travailleurs sont prêts à donner à ISPAT la chance de faire ses preuves. C'est un dossier à suivre.



Bernard Paul,  
président de  
la S.L. 8922

D'autres secteurs ont connu une activité fébrile au cours de la dernière année. Parmi ceux-ci, je ne peux passer sous silence l'excellent travail qu'a effectué le local 8922 de l'Union des agents et agentes de sécurité. Au cours de la dernière année, avec l'appui d'Hélène Bérubé, permanente au dossier et de Michel Deveault, coordonnateur de la région de Montréal, ce syndicat local a négocié le décret régissant les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses de ce secteur d'activités. La négociation fut ardue, mais nos membres pourront tout de même bénéficier d'augmentations salariales, tout en protégeant leurs autres conditions de travail.

Dans ce dossier, nous avons eu à subir l'inertie du gouvernement qui a pris plusieurs mois à adopter la loi qui mettait en vigueur l'entente entre les parties. Cette position gouvernementale est inacceptable et vous pouvez compter sur moi pour faire part de notre position au nouveau gouvernement.

Au Québec, comme au niveau international, notre syndicat a connu des années difficiles. Nous sommes loin du temps où nous étions plus d'un million de membres. A la fin septembre, nous comptons une moyenne annuelle de 572,000 membres. Ces dernières statistiques démontrent que les choses vont un peu mieux. La tendance de notre membership est à la hausse. Un service de recrutement des plus efficaces, combiné au rappel de nos membres qui étaient en mise à pied et à la création d'emplois expliquent cette hausse. J'espère tout comme vous que cette tendance à la hausse va se poursuivre.

Je m'en voudrais de ne pas souligner ici que nous sommes heureux de l'élection de deux de nos anciens directeurs du district 5 à des postes importants où ils continuent de bien représenter les membres des Métallos du Québec. Il s'agit de Lawrence McBrearty, qui est devenu directeur national et de Clément Godbout, président de la FTQ. Ils auront l'occasion de vous adresser la parole un peu plus tard. Je ne voudrais pas non plus passer sous silence la nomination de Léo Gérard, notre ami à tous, qui est maintenant notre nouveau secrétaire trésorier international.

## L'ANNÉE QUI VIENT

Comme je le mentionnais plus tôt, sur le plan économique, l'année qui vient s'annonce difficile, mais pas nécessairement mauvaise. Malgré une hausse des taux d'intérêts, la reprise devrait se continuer en 1995 ce qui devrait aider un peu l'emploi.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, nous a fait savoir que sa préoccupation première était la réduction du déficit. Actuellement le ministre Axworthy nous consulte sur l'avenir des programmes sociaux. Il est déjà clair que sa réforme vise plutôt à une réduction des coûts. On peut donc s'attendre à d'autres coupures dans l'assurance-chômage lors du prochain budget du ministre provincial des Finances, Paul Martin, au mois de février prochain. Le nouveau gouvernement du Québec ne fait que commencer à annoncer ses couleurs, mais il semble qu'il entende déjà respecter ses promesses et faire de la création d'emploi une priorité.

L'évènement marquant qui prendra énormément de place dans nos activités et qui bouleversera nos agendas, c'est le référendum sur la souveraineté, promis pour 1995. La date n'a pas encore été annoncée, mais il faut s'attendre à ce qu'une bonne partie de l'année y soit consacrée. Ce que l'on peut d'ores et déjà prévoir, c'est que la prochaine campagne référendaire sera âprement disputée.

Les assemblées annuelles passées n'ont laissé aucun doute sur notre orientation politique. Les Métallos appuient la souveraineté. Cette année encore, nous avons des résolutions qui nous demandent de réaffirmer cette position et de prendre les moyens pour promouvoir une réponse positive au prochain référendum.

A titre de dirigeants du syndicat, il est de notre responsabilité de continuer à faire avancer nos dossiers dans l'intérêt de nos membres, qu'il y ait période référendaire ou non. Mais il est également clair que l'intérêt de nos membres passe par l'obtention par le Québec d'instruments nécessaires à son développement économique, politique, culturel et social. La seule façon pour le Québec de contrôler pleinement son avenir, c'est par la voie de la souveraineté.

Les militants et dirigeants des Métallos auront un rôle crucial à jouer dans cette campagne référendaire. Si vous nous donnez le mandat, nous allons travailler avec le comité du OUI et nous allons tout mettre en oeuvre pour faire passer le référendum.

Notre syndicat continuera de négocier, de représenter ses membres et de recruter au cours de l'année qui vient. Tout comme par les années passées, nous aurons l'occasion de nous rencontrer pour échanger entre nous. Les réunions régionales continueront d'être un lieu privilégié d'échanges pour notre syndicat. D'autres rencontres auront lieu au cours de la prochaine année. Parmi celles-ci, il y aura les réunions de coordination pour les négociations du fer sur la Côte-Nord, une réunion de la chaîne de l'acier ainsi qu'une réunion de la table de concertation du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. De plus, nous travaillons présentement à la préparation d'une rencontre des formateurs et des formatrices.

## FONDS DE SOLIDARITÉ

Le Fonds de Solidarité est un organisme financier syndical contrôlé par la FTQ. Le Fonds atteindra bientôt un milliard de dollars. Plus de 65% des actionnaires sont des travailleurs et des travailleuses syndiqués. Plus de 17,000 membres Métallos sont actionnaires, ce qui fait de notre syndicat un des plus actifs parmi les syndicats. Autrement dit, c'est notre argent.

Le Fonds de Solidarité a fait de grandes choses pour les travailleurs québécois en créant et en préservant des milliers et des milliers d'emplois. Et ce n'est pas fini. Tel que promis, le gouvernement du PQ a retiré le plafond sur les contributions, et on va donc faire encore mieux.

Le Fonds de Solidarité s'avère un partenaire important de notre syndicat. Il met à notre disposition un programme de formation économique qui nous permet de mieux comprendre le milieu économique dans lequel évolue l'entreprise. De concert avec notre service de recherche, il nous donne aussi un appui technique inestimable lors d'analyses financières des entreprises en difficulté.

Il arrive parfois que nous ayons des différends avec le Fonds de Solidarité quant aux actions à engager ou encore lors d'analyse de situation. Toutefois, du fait que je siège au Conseil du Fonds de Solidarité depuis ma nomination au poste de directeur et que plusieurs Métallos travaillent pour le Fonds, font en sorte que ces différends sont tirés au clair rapidement.

Malgré cela, je pense que le Fonds aurait intérêt à être plus sensible aux préoccupations des entreprises syndiquées. C'est une question qu'il faudra regarder de plus près. Je ne veux pas dire qu'à chaque fois qu'une usine syndiquée fait une demande, il doit y avoir automatiquement un investissement. Ce serait irresponsable. Mais quand une demande est refusée, nous devons être

capables, comme ça se fait déjà depuis quelques temps, d'expliquer aux membres que l'on représente les raisons du refus.

## NOS LIENS, NOS RAPPORTS AVEC LA FTQ

Comme les directeurs qui m'ont précédé, je crois que la FTQ a un rôle prédominant à jouer au sein du mouvement syndical et qu'il faut l'aider à jouer ce rôle.



Henri Massé, secrétaire  
général de la FTQ

Il ne doit y avoir qu'un seul point de vue syndical sur les questions économiques, politiques et sociales, et c'est la FTQ qui doit l'exprimer. Si les syndicats ont des points de vue différents, c'est à l'intérieur de la FTQ qu'on doit les débattre. Chacun a droit à la dissidence.

Nous devons appuyer la FTQ dans ses revendications, être présents lors de la présentation de ses mémoires et participer aux programmes d'action politique qu'elle met de l'avant.

Les campagnes de maraudage dans les secteurs public et parapublic et dans le domaine de la construction, la désorganisation syndicale et le manque d'objectifs communs font en sorte que tous les travailleurs sortent perdants et se retrouvent pénalisés au moment de leur négociation. On a beau critiquer les gouvernements, mais on doit commencer par organiser nos solidarités.

Le rôle de la FTQ, c'est justement de mettre de l'ordre dans nos intérêts particuliers et de promouvoir les intérêts de tous ses membres. Comme directeur des Métallos et membre du Bureau de la FTQ, je vais faire de mon mieux pour que la FTQ soit le leader de tous les travailleurs et travailleuses dans le cadre d'orientation de société que nous voulons nous donner.

Par ailleurs, il n'est pas question de se débarrasser de nos responsabilités en les refilant à la FTQ. La FTQ ne peut pas tout faire et ne devrait pas essayer de tout faire. C'est aux syndicats comme le nôtre qu'il incombe de défendre les intérêts particuliers de leurs membres. Lorsqu'il est question de problèmes reliés aux secteurs représentés par les Métallos, comme la métallurgie et les mines, les agents de sécurité, l'hôtellerie et la restauration, le plastique ou tout autre secteur, c'est notre responsabilité d'intervenir et on ne doit pas céder notre place à personne.

Le Syndicat des Métallos et la FTQ doivent être présents dans chaque débat public, dans chaque organisme de consultation et ils doivent participer à chaque forum où les intérêts de nos membres sont en cause. Les absents ont toujours tort.

Déjà plusieurs d'entre nous passons passablement de temps à siéger sur différents comités consultatifs gouvernementaux ou paragouvernementaux. Comme nous nous sommes donnés avec le PQ un gouvernement qui est prêt à nous écouter, il va y avoir encore plus de consultations. Mais la participation syndicale a ses limites. On ne peut pas être partout. Et ça coûte cher.



Travailleuse chez ICI Explosifs à Brownsburg

A mon avis, la participation syndicale est importante, et il va falloir que les gouvernements trouvent des moyens pour nous aider. D'abord en couvrant les remboursements de salaires des militant-e-s qui doivent sortir de leur lieu de travail pour participer à un comité ou à un forum gouvernemental. Ensuite en nous fournissant de l'assistance financière pour que

nous puissions former notre monde. ...

De plus, les gouvernements doivent apprendre à passer par les syndicats et par la FTQ pour la sélection des représentants syndicaux de tous les forums et comités, non seulement quelques-uns et quand ça fait leur affaire.

## IMPLICATION DES MEMBRES

Notre syndicat, comme tous les autres syndicats, fait face à une grande apathie de la part des membres en ce qui a trait aux activités de leur syndicat. Les raisons sont assez évidentes. Nos membres sont tirillés de tous côtés par leurs problèmes personnels, la télévision, les loisirs, la formation et j'en passe. Dans la tête de plusieurs, le syndicat n'est qu'une des associations auxquelles les gens appartiennent. De plus, il faut admettre que les ordres du jour de nos assemblées ne sont pas ce qu'il y a de plus excitant. Aussi ne faut-il pas se surprendre que les membres ne viennent aux assemblées que lorsqu'ils sont impliqués directement dans un grief ou dans la négociation de leur convention collective.

Je n'ai pas la réponse à ce problème. Mais sachez que j'entends bien y travailler. La survie du syndicalisme dépend de notre capacité de rejoindre nos membres. Si nous ne pouvons les rejoindre et savoir ce qu'ils ou elles désirent, pendant combien de temps allons-nous pouvoir prétendre parler en leur nom?

Au Québec, le mouvement syndical représente plus de 40% des travailleurs et travailleuses que l'on peut syndiquer. Cela indique que nous avons pu conserver, à date, la cote d'écoute de nos membres. Ce chiffre ne devrait pas nous faire croire que nous pouvons nous asseoir sur nos lauriers. Le monde occidental est plein de leaders syndicaux: L'Angleterre, la France, Les Etats-Unis, ont vu leurs effectifs fondre au cours des 10 ou 15 dernières années. Que ce soit dû à des

fermetures, à des lois défavorables, ou à des patrons antisyndicaux, il n'en demeure pas moins que les travailleurs et les travailleuses de ces pays ont choisi de ne pas joindre les rangs de syndicats à qui ils ou elles doivent une bonne partie de leurs acquis.

Je pense qu'il faut s'atteler, et vite, si on ne veut pas que cela nous arrive à nous aussi. Ça ne sera pas facile. C'est définitivement un travail de longue haleine.

Je ne pense pas que la clé d'une plus grande implication des membres se trouve nécessairement du côté des assemblées générales. Non pas parce qu'elles ne sont pas essentielles. Au contraire. Elles demeurent, pour le moment à tout le moins, le meilleur forum où la base démocratique du syndicat est sauvegardée. Je pense qu'il va falloir trouver d'autres mécanismes complémentaires à l'assemblée générale pour aller prendre le pouls de nos membres.

## RECRUTEMENT

Il n'est pas nécessaire de démontrer pourquoi on doit recruter de nouveaux membres. Qu'il s'agisse de remplacement de membres perdus à cause de fermetures ou de réduction de main-d'oeuvre, de renforcement du pouvoir de négociation des membres actuels, de l'amélioration de la situation financière et des services du syndicat, du partage des avantages du syndicalisme avec un plus grand nombre de syndiqués, de l'augmentation de la force politique du mouvement syndical, il s'agit d'autant de raisons valables.



Travailleur au Chemin de fer Roberval-Saguenay

Une autre raison moins évidente pour augmenter les effectifs syndicaux, c'est la protection de la démocratie au travail et dans la société.

Ce que l'on fait comme syndicats, c'est égaliser les chances pour les travailleurs et les travailleuses. Les employeurs ont le gros bout du bâton. Ils contrôlent les moyens de production, ils décident où et quand investir et produire. Notre tâche, c'est de nous assurer qu'ils utiliseront leur pouvoir avec plus d'équité et de justice et qu'ils tiendront compte des besoins de leurs employés. Vous savez autant

que moi que ce n'est pas facile, et qu'on ne réussit pas à tout coup. Mais sans la présence des syndicats, la situation des travailleurs ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Allez voir les conditions de travail dans les endroits comme le sud des Etats-Unis où il n'y a presque pas de vie syndicale.

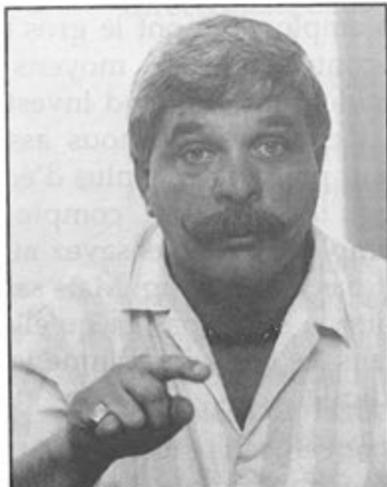
Au niveau de la société, les syndicats sont tout aussi nécessaires. Sans les syndicats, qui parlerait au nom des travailleurs? Qui empêcherait les employeurs de faire voter les lois qui feraient leur affaire, sans égard au monde ordinaire? Les syndicats assurent un certain équilibre, tout en permettant aux travailleurs de se faire entendre. Encore là, on est loin de la perfection. Mais si vous allez voir dans les pays où il n'y a pas de syndicat, où il n'y a plus de syndicalisme libre, comme dans les pays du bloc communiste, vous réaliserez que les conditions sociales et les droits de la personne sont inexistants.

Les Québécois ont été choyés, surtout au cours des 35 dernières années. A quelques exceptions près, comme lors de l'application de la Loi des mesures de guerre en octobre '70, dans son ensemble, notre régime politique est très démocratique. Ceci est dû en partie à la présence d'un syndicalisme libre et fort.

Nous ne savons pas ce que l'avenir réserve aux Québécois. Mais nous savons que nos gouvernements vont continuer longtemps à être tirillés de tous côtés pour accommoder en même temps plusieurs priorités comme l'emploi, les déficits gouvernementaux, la pauvreté, le développement économique, le développement culturel, la souveraineté politique. Dans un tel contexte, la présence de syndicats libres et forts est nécessaire pour aider le Québec de demain à demeurer démocratique et soucieux du développement social des Québécois.

Pour toutes ces raisons, le recrutement de nouveaux membres est prioritaire. C'est une priorité parmi les priorités qui a toujours été reconnue comme telle par notre syndicat international. Comme l'a dit notre président international, George Becker, le rôle premier des dirigeants, des permanents et des secrétaires, c'est d'être des recruteurs pour notre syndicat.

Le recrutement de nouveaux membres, ce n'est jamais facile. Aujourd'hui pas plus qu'avant. Mais de nos jours, le recrutement est différent parce que les travailleurs ont changé.



Marcel Édouin,  
recrutement

De un, dans les secteurs traditionnels des Métallos, comme les mines et la métallurgie, il y avait peu ou pas de femmes. Alors qu'aujourd'hui, non seulement il y a plus de femmes dans les secteurs traditionnels, mais encore une bonne partie du recrutement se fait dans des secteurs non-traditionnels comme le gardiennage, l'hôtellerie et la restauration. En fait, dans les PME une grande proportion de la main-d'oeuvre est féminine.

De plus, les travailleurs et les travailleuses ont un niveau de scolarité plus élevé. Avec les moyens de communication modernes, ils sont surtout mieux informés. Ils veulent savoir ce que nous avons à leur offrir et sont peu intéressés à savoir ce qu'on a pu faire pour leurs parents. Ce sont des

changements que nos recruteurs ne peuvent ignorer quand ils veulent faire signer des cartes de membres.

Vous savez, si les membres ont changé, les employeurs aussi. Alors que dans le passé les employeurs utilisaient surtout l'approche directe pour faire peur aux travailleurs et aux travailleuses pour les empêcher de signer des cartes, aujourd'hui ils ont tendance à être plus subtils. Certains employeurs essaient même d'éliminer les travailleurs sympathiques aux syndicats avant de les embaucher. Les employeurs font passer des tests psychologiques et choisissent leurs employés en fonction de leur loyauté à l'égard de l'entreprise.

Ces jours-ci, il y a un autre phénomène encore plus menaçant pour la syndicalisation: L'utilisation à grande échelle par les employeurs de la sous-traitance. La sous-traitance veut souvent dire que le travail qui est effectué ou qui aurait pu être effectué par des syndiqués est donné à un sous-traitant dont les employés ne sont pas syndiqués. Même lorsqu'on réussit de peine et de misère à syndiquer le sous-traitant, et que celui-ci perd son contrat, le syndicat perd son certificat de reconnaissance parce qu'il n'y a aucune clause dans le Code du Travail qui protège le syndicat dans ces cas-là. Et pour tourner le fer dans la plaie, il arrive que le nouveau sous-traitant embauche plusieurs des mêmes employés. Evidemment il embauche qui il veut et à des conditions moindres.

C'est un problème qui risque d'empirer car les entreprises donneront de plus en plus de contrats. Pourquoi? Parce que les employeurs veulent ainsi se donner plus de flexibilité et moins de responsabilités comme la formation des travailleurs et travailleuses même si ça leur coûte plus cher.

On peut concevoir le jour où des entreprises, même de grandes entreprises, pourraient opérer avec un nombre très restreint d'employés et donner tout le travail de production à contrat. Actuellement bon nombre de grandes entreprises convertissent leurs divisions en petites compagnies qui opèrent comme unités indépendantes. Ces plus petites compagnies se font concurrence entre elles et sont encouragées à utiliser des sous-traitants pour économiser.

On peut donc s'attendre à ce que les agences de placement temporaire grossissent et soient appelées à fournir une plus grande partie de la main-d'oeuvre, un peu comme les agences de sécurité le font actuellement. Déjà le plus gros employeur privé aux Etats-Unis n'est pas MacDonald's ou General Motors, mais bien une agence de placement temporaire: Manpower Inc. avec plus de 560,000 employés. Dans le contexte où les gens ne travaillent plus pour des entreprises de production, mais bien pour des agences de placement, ça va être encore plus difficile de les syndiquer.

Tous ces changements, tant chez les travailleurs et les travailleuses que chez les employeurs et sur le marché du travail, ne signifient pas que les travailleurs ne veulent pas se syndiquer. Au contraire, les sondages effectués au

Québec comme dans les autres provinces au cours des dernières années démontrent que les travailleurs et les travailleuses préfèrent avoir un syndicat pour les représenter. Ce sont les attentes des travailleurs vis-à-vis les syndicats qui ont changé. Nous nous en sommes d'ailleurs rendu compte dans nos unités de négociation. Au cours des dernières années, la sécurité d'emploi, la sécurité du revenu et la santé-sécurité ont acquis plus d'importance que les augmentations de salaires.

Il faudra, de concert avec la FTQ, que les Métallos fassent campagne pour modifier le Code du Travail pour permettre une plus grande syndicalisation. Et en attendant que les lois soient changées, il faut redoubler nos efforts pour trouver les ressources, le personnel, les finances, les techniques, et j'en passe ... pour continuer à recruter de nouveaux membres.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Syndicat des Métallos s'est toujours préoccupé de la formation de ses membres afin de les aider à mieux faire fonctionner leur syndicat. Cela comprend les cours de formation des nouveaux dirigeants locaux, de délégués, de développement personnel, de santé et sécurité au travail, etc...

Traditionnellement, là où il y en avait, la formation professionnelle était considérée comme la responsabilité des employeurs et le rôle du syndicat consistait à s'assurer que les règles d'ancienneté étaient respectées. De nos jours, tous les secteurs de l'économie, du gardiennage au travail, dans des mines, et la formation professionnelle, font partie de la réalité de nos membres.



Formation professionnelle chez  
Commander à St-Jean

Les changements technologiques ont changé tout ça. Aujourd'hui, même les emplois les moins qualifiés exigent que les employés soient capables d'effectuer plusieurs tâches à la fois ou de suivre les instructions de systèmes automatisés. Déjà la formation est considérée comme essentielle dans presque toutes les occupations. De plus en plus, les nouveaux emplois vont exiger des employés qu'ils soient capables d'accroître leur formation. Finis les jours où on sortait de l'école avec un papier ou un diplôme et qu'on pouvait dire qu'on avait fini d'étudier.

De plus, la globalisation des marchés expose un nombre grandissant d'entreprises à la concurrence mondiale. Leur survie dépend de leur capacité d'accroître leur productivité en améliorant la qualité de leur main-d'oeuvre. Cela fait en sorte que les employeurs recherchent une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée.

A mon avis, un des meilleurs services que nous puissions rendre à nos membres, c'est de les aider à acquérir une meilleure formation. Il faut aider nos membres à devenir plus productifs au travail. Une plus grande productivité améliore les chances de survie et de développement de l'entreprise, et par voie de conséquence, la sécurité d'emploi et de revenu de nos membres. Une plus grande productivité favorise également le développement économique de la société québécoise et sa capacité de fournir les programmes sociaux dont elle a besoin.

Dans un monde en constante évolution, où les travailleurs doivent être prêts à changer d'emploi plusieurs fois au cours de leur vie de travail, le syndicat a la responsabilité d'aider ses membres à mieux s'équiper pour affronter le marché du travail de demain.

Dans vos ateliers, vous allez discuter de formation professionnelle. Voici quelques questions sur lesquelles vous devrez vous pencher:

Est-ce que les syndicats locaux doivent s'impliquer dans la formation professionnelle? Ne serait-il pas plus logique de confier la responsabilité aux employeurs et aux gouvernements?

Comment les syndicats locaux doivent-ils s'impliquer, se mobiliser pour aider leurs membres à acquérir une meilleure formation professionnelle? Avec quelles ressources? Avec quelles compétences?

A-t-on besoin d'un comité de formation professionnelle tout comme nous avons un comité de santé-sécurité ou un comité de griefs? Ce comité devrait-il être paritaire ou syndical seulement?

Quelle est notre expérience à date avec les différents comités de la Société Québécoise de la Main-d'oeuvre? Y sommes-nous adéquatement représentés? Sont-ils suffisamment équipés en personnel et en ressources? Donnent-ils le suivi recherché?

Comment les Métallos et la FTQ doivent-ils se positionner en ce qui a trait à la SQDM et le gouvernement du Québec?

Notre tâche ne sera pas facile. D'abord, comme nous le savons tous, certains employeurs prétendent que la formation est la responsabilité des employés qui doivent voir à se former eux-mêmes, et la responsabilité des gouvernements est de fournir une main-d'oeuvre qualifiée pour attirer et conserver les entreprises.

Les gouvernements ne facilitent pas la tâche à personne avec leurs chicanes à n'en plus finir et l'imposition de barrières bureaucratiques.

Il va falloir que nos gouvernements à Québec et à Ottawa finissent par régler le fouillis des juridictions et réalisent que ce sont les travailleurs et les travailleuses du Québec qui paient pour leurs chicanes de politiciens. Depuis la Commission Bélanger Campeau en 1990, il existe un consensus au Québec entre tous les intervenants sur la nécessité d'éliminer complètement le chevauchement de juridictions. Il faut confier les responsabilités et les ressources dans le dossier de la main-d'oeuvre au gouvernement du Québec. Ça fait presque quatre ans que le gouvernement fédéral niaise sur cette question. Si le ministre Axworthy veut, comme il le prétend, mettre à jour le régime de sécurité sociale, qu'il commence par régler ce dossier au lieu de faire des coupures dans l'assurance-chômage.

Quant au gouvernement du Québec, il a un bout de chemin à faire. Sa bureaucratie et ses programmes ne reflètent pas la réalité québécoise. On a l'impression que les programmes gouvernementaux sont conçus pour aider prioritairement les entreprises à résoudre leurs problèmes de main-d'oeuvre, au lieu d'aider les travailleurs à acquérir une formation. Il nous apparaît évident que les priorités devraient être inversées... Sans cette formation, les travailleurs et les travailleuses auront de la difficulté à survivre sur le marché du travail de l'an 2000. Nous ne pouvons accepter le statu quo et nous devons mettre de l'avant les revendications des travailleurs en matière de formation professionnelle.

## CONCLUSION

Les deux prochains jours seront importants pour nous parce qu'ils vont donner le ton à nos activités au cours de la prochaine année.

La société québécoise est comme un train. Il y a beaucoup de gens qui reste à la gare en le regardant passer. Sont-ils indifférents ou incapables d'embarquer? Il y en a d'autres qui sont dans le train, mais comme simples passagers. Ils suivent et vont là où le train va les mener. Il y en a d'autres, peu nombreux, qui sont dans la locomotive avant. Ils alimentent l'engin et lui donnent de la vitesse.

Nous, les Métallos, sommes à la fois l'engin et les conducteurs.

Ça fait 30 ans que notre syndicat est à l'avant-garde au Québec.

Ça fait 30 ans que les Assemblées annuelles des Métallos traitent des préoccupations de ses membres.

Ça fait 30 ans que nous participons à la définition de la société québécoise dans son ensemble.

Ça fait déjà 30 ans et ça va continuer. Vous avez ma parole et mon engagement que je mettrai tout en oeuvre pour assurer que le Syndicat des Métallos demeure une force incontournable de changements.

Merci à tous et à toutes, et bonne Assemblée annuelle.

## *Direction*



Arnold Dugas,  
directeur



André  
Tremblay,  
directeur-adjoint

# *L'équipe en 1994*

## *Services techniques*



Réjean  
Bellemare,  
coordonnateur et  
recherche



Gérard  
Lachance,  
Santé-sécurité



André  
Laplante,  
Information



Jean-Eudes  
Simard,  
Formation



Robert Bernier,  
recrutement



Lisette Denis,  
recrutement



Gilles Pelletier,  
recrutement

## *Personnel de soutien*



Suzanne  
Cavanagh



Manon Cloutier



Francine  
Couture



Sylvie Gagnon



Marlyne  
Lessard



Monic Morneau



Norma Normand



Diane PetitPas



Mimi Poulin



Linda Sévigny



Sylvie  
Thomassin

## Montréal



Michel Deveault,  
coordonnateur



Hélène Bérubé



Claude Boyer



Isabelle Duran-  
leau



Marc Lebeau



Bruno Lefebvre



Claire Paquette



Alain Poirier



Georges Poirier



Marcel Sasseville

## Nord-Ouest



Denis Lévesque



Gaétan Piché



Yvon Royer

## Québec



Romain Marin,  
coordonnateur



Alain Cloutier



Denis Cyr



Jean-Pierre  
Lapointe

## St-Jean



Michel Arsenault,  
coord.



Yvon Clément



Gérard  
Grégoire



Michel Levac



Yves Morriveau

## Sept-îles



Jean-Claude  
DeGrasse, coord.



Roland Labonté



Gordon  
Ringuette



Daniel Roy

# L'assemblée annuelle

3  ans!

Le 24 novembre 1994

Arnold Dugas, directeur  
Syndicat des Métallos

Mon cher Arnold,

Je te serais très reconnaissant de transmettre mes chaleureuses salutations aux délégués des syndicats locaux québécois réunis à Jonquière et constituant la 30<sup>e</sup> assemblée annuelle des Métallos du Québec. La distance et un conflit d'horaire m'empêchent d'être parmi vous, une vive déception pour moi.

L'émotion et la nostalgie m'entraînent au souvenir d'avoir déclaré ouverte la première assemblée annuelle en 1965. Celle-ci réunissait 125 délégués représentant les 17 000 Métallos d'alors. Celle-ci et les assemblées subséquentes, que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider seize fois jusqu'en 1980 ont joué un rôle, important je crois, dans l'essor du dynamisme de notre syndicat et dans l'affirmation de notre identité québécoise.

Notre syndicat est entre vos mains. Il est entre bonnes mains. Je vous souhaite une assemblée chaleureuse et fructueuse. Bonjour à toi, à tous et à toutes, et

Bonne continuation,

Jean Génin lajoie